

MUSÉE ROYAL
de
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant l'Exposition
Universelle, à Londres, en 1872.
(Tableaux envoyés)

N^o 1304

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

1304 Tableaux envoyés à l'Exposition de Londres (1872).

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 1304

(voir la 2^e minute
au dossier n° 1379 - Exp^m
de Vienne).

Brux. 27 février 1843

à M^r le Ministre des
Aff. Intérieures

M^r le Conservateur des
Musées royaux nous a
communiqué votre lettre
du 21 Janvier dernier, et
du Bureau. N° 325 L,
par laquelle vous le priez
de prendre les mesures de
conservation que réclame
le tableau de M^r Alex.
Robert, représentant: Le
Sacré conseil des Carmes,
à Anvers.

Nous avons constaté que
le tableau de M^r Robert a
beaucoup souffert de son
envoi à l'Exposition de
London et que dans les
jours où il a été exposé
il a été exposé à la conservation
de cet ouvrage. Nous
pensons, cependant, qu'il

si y a pas lieu, pour le
moment, de le faire entrevoir
opération à laquelle il ne
peut recourir qu'à la
dernière ressource.

[illegible]

qui résulterait de l'autorisation
accordée fréquemment aux
artistes pour l'emprunt aux
Expositions étrangères d'œuvres
appartenant au Musée.
Pendant un temps même
fort long les Salles sont
dégarnies, et outre le désap-
provisionnement qu'en éprouvent
les visiteurs, la conservation
des tableaux dont on dispose
en cette circonstance est
presque toujours compromise;

~~et~~ comme nous avons
vécu en l'honneur De les
faire reconnaître, ou peut
considérer comme illusoire
la responsabilité que
l'artiste prend vis-à-vis
du Gouvernement bachelier
foi qu'il emprunte une
des œuvres de l'art
moderne.

Il importe donc, Mr le
Commissaire, ~~que~~ d'une
l'intérêt de la conservation
de celles-ci, ^{que} vous voyez
bien décider en principe,
qu'il ne pourra plus
être disposé des ouvrages
appartenant aux Collections
de l'Etat, du moment
qu'ils auront définitive-
ment pris place dans les
Galerées de l'Etat.

Recall. agr.

Le Président
Le Secrétaire. L. S.

24 Janvier 1873

M^r le Conservateur.

1304

Les bords de la toile de M^r.
Chas. Robert se trouvent arrachés
à plusieurs places, il ~~serait~~^{est} im-
possible de la ^{le tableau} retendre dans l'état
où il se trouve aujourd'hui.

On aurait pu faire renouveler
la bordure, mais ^{comme} la toile est
très mince, ~~qu'~~ il sera peut-être
préférable, pour la conservation
de l'œuvre de M^r Robert, qu'il
soit procédé ^{à la faire} à une entaille complète.

Il me paraît que les mesures
à prendre à ce sujet sont de la
compétence de la Commission
Directrice, et si vous n'y voyez
pas d'inconvénient la question
pourrait en être soumise lors
de la prochaine séance. C'est
dans ce but que j'ai fait
transporter la toile au
Musée américain. C^{te} à V^{ous}
H^g

Prière à M^{le} le Secrétaire
de donner à cette lettre le suite
qu'elle comporte



MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 3257.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 21 Janvier 1873.



Monsieur le Conservateur,

Le tableau de M. Alexandre Robert, "Le Sac du Poussin des Pannes, à Anvers" qui a figuré à l'Exposition de Londres de 1872, n'a pu encore être remplacé dans les Collections de l'Etat.

Il résulte de renseignements fournis par l'agent qui a procédé, à Londres, à l'emballage et à la réexpédition de cette œuvre, que, dans l'intérêt de sa conservation, elle devrait être renvoyée.

Je vous prie Monsieur le Conservateur de vouloir bien la faire examiner et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires.

Pour le Ministre
Le Directeur Général,
W. B. J.

A Monsieur le Conservateur des
Musées royaux de peinture et de sculpture.

VAN DEN BERGH & C^o

Expéditions.

Service de Bateaux à Vapeur

ENTRE

ANVERS, LONDRES, HULL, LEITH, HAMBOURG, &c

Distillerie & Brasserie

Anvers, le 24 Mars 1862

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Monsieur le Directeur de
Palais Ducal à Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous annoncer l'expédition faite le 21 Courant
à vos risques et périls par Chemin de fer
des marchandises reprises au Bordereau ci-bas, arrivées de Londres
par steamer Baron Esy
d'envoi de l'Exposition Internationale

Notre compte de frais s'élève, d'après les détails d'autre part à

Nous vous souhaitons la bonne arrivée de ces marchandises et nous
nous recommandons à la continuation de vos ordres.

Agriez Monsieur, nos salutations bien sincères.

J. Van den Bergh & Co
G. Van den Bergh

Bordereau.

2 caisses de tableaux
vous envoyées d'ordre
de M. Robert de Bruxelles.

186



De

à Van den Bergh & Co

Pour frais à ce qui suit, arrivé de
par Capitaine.

Beab^d Lich. S. Mayer, And

Droits d'entrée

Droit de dépôt communal

Debarquement, Mise en magasin, Vérification,
Transport & Ventes

Fict

Primage

Remboursement

Porto de Lettres

Commission, Déclaration & Loix



Monsieur le Directeur
du Palais Ducal

VAN DEN BERGH & CO

Bruxelles



VAN DEN BERGH & C^o

Expéditions.

Service de Bateaux à Vapeur

ENTRE

ANVERS, LONDRES, HULL, LEITH, HAMBOURG, &c

Distillerie & Brasserie.

Anvers, le 23 Mars 1862

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Monsieur Robert à Bruxelles
5^e Chaussée de Louvain

Nous avons l'honneur de vous annoncer l'expédition faite le 21 et
à vos risques et périls par *Chemin de fer*
des marchandises reprises au Bordereau ci-bas, arrivées de *Londres*
par *steamer Baron Esy*
d'envoi de *L'Expositⁿ Internationale*

Notre compte de frais s'élève, d'après les détails d'autre part à

Nous vous souhaitons la bonne arrivée de ces marchandises et nous
nous recommandons à la continuation de vos ordres.

Agitez Monsieur nos salutations bien sincères.

P. VAN DEN BERGH & C^o
Gribben

Bordereau.

Adressé - 2 petits tableaux
expédiés au Palais Ducal à
Bruxelles suivant notelette
du 1^{er} Courant.

RECEIVED
DEPARTMENT OF THE ARMY
WASHINGTON
JAN 10 1864

M

Ann

à Van den

Pour frais à ce qui suit, arrivé de
par Capitaine.

Droits d'entrée

Droit de dépôt communal

Debarquement, Mise en magasin, Vérification,

Transport & Veilles

Fret

Primage

Remboursement

Ports de lettres

Commission, Déclaration & Soins



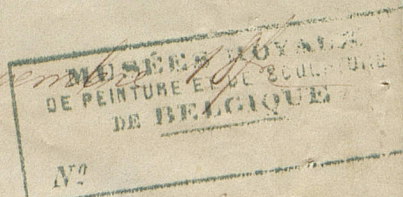
Monsieur Robert
6 Chaussée de Louvain

Bruxelles

VAN DEN BERGH & CO



Bruxelles, le 23 Novembre 1883



Monsieur le Chef de Station du Chemin
de fer de l'Etat à Anvers-Berghout

Ce matin il a été remis à votre station
2 caisses tableaux adressées à M^r Robert à Bru-
xelles et revenues de l'Exposition Internationale de
Londres. - Nous vous prions, Monsieur, de vou-
loir bien donner des ordres pour que ces caisses soient
remises au Palais Ducal à Bruxelles et non chez
M^r Robert.

Agitez, Monsieur, nos salutations bien
sincères.

PP^{on} Van den Bergh & C^{ie}

Philippe Van den Bergh & C^{ie}

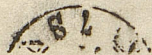
10



*Monsieur le Chef de Station
du chemin de fer de l'État*

VAN DEN BERGH & CO
DISTILLERIE & BRASSERIE
ANVERS

Anvers Borgerhand



VAN DEN BERGH & CO
DISTILLERIE & BRASSERIE
ANVERS

Chemins de Fer. — LETTRE DE VOITURE — DECLARATION ^(a) (Fracht-brief) N°

Gare d'expédition: **ANVERS.**

Par l'entremise des Chemins de fer (et des postes prussiennes ^(b)), vous recevrez, aux conditions des Règlements en vigueur, les marchandises détaillées ci-après:

Gare de destination: *Munster* (par

1 durch Vermittlung der Eisenbahnen (Preussischen-Post-Verwaltung ^(c)) erhalten Sie die nachstehend verzeichneten Güter zu den in den betreffenden Reglements festgesetzten Bedingungen.

Détail des débours et des Pièces accompagnant l'expédition		Colis. — Colli.				Marchandises. — Güter — Koopwaren.	
ANVERS (Boijerhout)		Marques.	Numéro.	Nombre.	Espèce. — Gattung. — Soort.	Poids brut par colis. Bruttogewicht per Colli.	Valeur. Werth. Waarde
Reçu 2 colis pesant 283		Zeichen.	Nummer.	Zahl.			
Le Penseur		Teeken.	Nommer.	Getal.			
PORT PAYÉ	Détail des frais.	Adresse deux caisses tableaux				103	
						100	
						283	
Remboursement (après encaissement) Débours détaillés ci-dessus Timbre de lettre de voiture Prix de Transport Provision sur débours ou remb. Enregistrement Prise à domicile Remise à domicile ou lettre d'avis Frais de chargement Id. de déchargement Prime d'assurance Au-delà (selon détail au verso)		Voir, au besoin le détail au verso.				Andersseits das Detail.	
Totaux.		Remboursements ^(c)					
Total général		Valeur assurée ^(c)					
		Nom et adresse { de l'expéditeur: VAN DEN BERGH & Co, Anvers. du destinataire: Monsieur A. Robert				WAGONS EMPLOYES Marque: <i>Charrée</i> Numéros: <i>de Courvin</i>	
		Mode de transport: Grande ou Petite ^(f) vitesse, Tarif N° ^(g)					
		Feuille de route N° Art. du 487					
		Notes et observations diverses.					
		Produits Belges revenant de l'exposition internationale de Londres					

Estampille de la douane (à l'arrivée).

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des Beaux-arts,
etc.

N^o 12251.

N. B. On est prié de rappeler dans
la réponse : le chiffre de l'administra-
tion ainsi que le numéro de l'enregis-
trement.

ANNEXE

Bruxelles, le 5 Mars 1872.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1304

13045

Monsieur le Conservateur,

Le Département de l'Intérieur vient
d'autoriser M^{re} Robers, sur sa demande,
à faire figurer à l'exposition internationale
de Londres son tableau représentant "Le
Sac du Couvent des Carmes", lequel se
trouve au Musée moderne de l'Etat.

Vous voudrez bien en conséquence, Monsieur
le Conservateur, faire mettre ce tableau à la
disposition de M^{re} Robers, dans le bus
indiqué.

Il a été entendu avec l'artiste que
cette œuvre devrait être réintégrée intacte
dans les collections de l'Etat.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Directeur-général

W. de Foy

J'ai donné au S^{ur} Lath
les ordres en conséquence
C

A Monsieur Cousineau,
Conservateur des Musées royaux
de peinture et de sculpture.